



Bulletin Viticole de la coopérative agricole de la région de Cognac

## N°2 - 12 avril 2023

#### Dans ce numéro:

- Météo
- Point vignoble
- Mildiou
- Excoriose
- Escargots
- Mange-bourgeons
- Chevreuils
- CollecteADIVALOR
- Certification
  Environnementale
  Cognac
- Dossier PAC

## Météo



Toute les informations météo fournies sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles.

De plus aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude, la précision ou l'exhausitivité des informations mises à disposition. Toute décision prise sur la base des prévisions météorologiques est de la responsabilité de l'utilisateur.

En aucun cas la CARC ne pourra être tenue responsable de tous les dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation de ces données.



Document établi grâce aux réseaux suivis de la Coopérative Agricole de la région de Cognac, sur la base des derniers BSV Vignes Charentes Rédacteurs : les Techniciens Viticoles de la CARC

La CARC est agréée PC02054 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels La décision finale d'une intervention reste au choix et de la responsabilité de l'exploitant. Celui-ci doit en toute circonstance respecter les bonnes pratiques agricoles.

Avant chaque emploi de produits phytosanitaires, consulter l'étiquette du produit et la dernière notice d'emploi.

# **Point vignoble**

#### Phénologie

L'Ugni blanc se situe en moyenne entre les stades "bourgeons dans le coton" et "pointe verte".

#### Climatologie

Notre station météo *SENCROP* situé à Genté a enregistré un cumul de pluie de 21.1 mm sur les 15 derniers jours.

Les températures sont restés stables avec 11.6° C en moyenne. Elles devraient rester douces dans les jours à venir (entre 8° C et 20° C).



Pointe verte Source CARC

# Mildiou

Notre outil d'aide à la décision **Movida GrapeVision** indique que la maturité des œufs d'hiver est atteinte. Il signale des contaminations élites prévues pour le 14 avril. Cependant, **le risque reste faible** au vue du stade phénologique peu avancé.

#### **Excoriose**

Compte tenu des conditions météorologiques actuelles, le risque excoriose est en augmentation.

Peu de symptômes sont visibles au vignoble. Pour rappel, une intervention ne se justifie que lorsque 20 % des ceps présentent des symptômes. Toutes les parcelles n'ont pas la même sensibilité et les interventions doivent se raisonner au cas par cas.

La pulvérisation doit viser la zone de taille et les bourgeons doivent être bien mouillés (jusqu'au point de ruissellement). Pour rappel, l'excoriose se développe du stade éclatement des bourgeons jusqu'au stade 2 à 3 feuilles étalées. Dans un souci environnemental et économique, il est vivement conseillé d'utiliser des panneaux récupérateurs.

# **Escargots**

Les récentes précipitations ont activé la mobilité des escargots. Il convient d'être vigilant et d'observer vos parcelles.

# **Mange-bourgeons**

Des chenilles de plusieurs espèces de papillon peuvent se nourrir des bourgeons de la vigne. Il y a notamment les noctuelles, les boarmies et les chenilles bourrues. Les dégâts restent assez anecdotiques.

Le raisonnement du traitement se base sur l'observation des bourgeons.

La vigne est sensible du stade bourgeon dans le coton jusqu'à première feuille étalée



Dégâts de mange-bourgeons Source CARC

# Chevreuils

Les dégats sur les jeunes pousses de vignes vont commencer dans les zones sensibles.

La coopérative met à votre disposition, la solution TRICO. C'est un répulsif à base de graisse de moutons, son action olfactive permet une utilisation préventive via des diffuseurs.



Diffuseur TRICO



Dégâts de chevreuil sur vigne Source Internet

Retrouver les infos en cliquant sur ce lien :

https://www.solutions-plants.com/wp-content/uploads/2016/10/20161009FicheTechniqueTRICODiffuseurs.pdf

## **Collecte ADIVALOR**

Nous vous informons que la CARC organise une semaine de collecte de vos EVPP (Emballages Vide de produits phytopharmaceutiques) Big Bags et sacs.



# du 22 au 26 mai 2023

Depuis plusieurs années la CARC est engagée dans la démarche de recyclage **ADIVALOR.** La filière progresse et permet de recycler de nombreux produits usagés. Elle devient de plus en plus exigeante et nous, les distributeurs, sommes obligés de nous conformer aux règles et critères de livraisons sur les plateformes de récupération des déchets.

#### Les règles de collecte à respecter :

Vos bidons doivent **IMPÉRATIVEMENT** arrivés propres, rincés, égouttés et les bouchons séparés, le tout dans des sacs Adivalor fermés avec le nom de votre exploitation inscris sur les sacs.

Les Big bags doivent IMPÉRATIVEMENT arrivés pliés en 3 et par paquets de 10 BB ficelés.

La CARC se réserve le droit de refuser vos sacs en cas de non respect des consignes de collectes.

## **Certification Environnemental Cognac**

La CARC intervient en tant qu'accompagnateur pour les calculs d'indicateurs et la construction du classeur.

Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous avec nos référents afin d'obtenir plus d'informations et d'anticiper la prochaine phase d'audit.

Contacts: • François CLEMENT au 06 24 86 44 21

Kévin LOCHON au 06 01 84 16 79





## **Dossier PAC**

Comme chaque année, la coopérative continue à vous accompagner dans la déclaration de vos dossiers PAC. Pour cela, merci de prendre contact avec Cédric Voyer au **07.77.16.13.84.** 

La période de déclaration a débuté le samedi 1er avril et devrait se terminer le lundi 15 mai 2023 inclus.

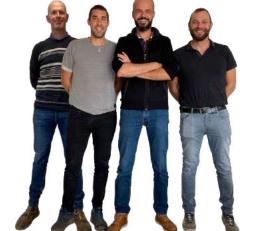
Ce bulletin a été rédigé en prenant compte du dernier BSV Vigne Charentes consultable sur le lien ci-dessous : https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/vigne-charentes-a2644.html



# Notre équipe de techniciens est à votre écoute pour toutes demandes d'informations complémentaires.

Jean-Yves SAUVAGE Kévin LOCHON 06 07 27 63 29 06 01 84 16 79

François CLEMENT Pierre RENAULT 06 24 86 44 21 06 14 55 60 58



# Prochain Viti Hebdo le 27 avril 2023

L'abonnement Viti Hebdo est gratuit pour l'ensemble des sociétaires de la CARC.